

LE PROJET D'EXPLOITATION D'UN PARC DE LA CCN

M. Barry Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le Président, je vous dirai que mes pétitions ont été signées comme il convient. Je suis heureux de présenter aujourd'hui quatre pétitions. La première porte les signatures de 82 personnes, la seconde de 53, la troisième de 69, la quatrième de 57, qui habitent toutes dans ma circonscription, et certaines qui habitent la région de la Capitale nationale. Elles sont absolument opposées au projet formé par la Commission de la Capitale nationale de transformer l'aire appelée Mile Circle en allée d'ambassades.

● (1510)

LA CLINIQUE MORGENTALER—LES EMPÊCHEMENTS QU'ON OPPOSERAIT AU SERVICE POLICIER

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, je certifie que cette pétition a été jugée recevable. Il est de mon devoir de présenter une pétition de la part d'électeurs qui sont d'avis que l'exploitation dans la ville de Toronto de la Clinique Morgentaler est une insulte faite aux citoyens respectueux de la loi. Les pétitionnaires prient le Parlement canadien de demander au gouvernement ontarien de supprimer toute contrainte qui aurait été imposée à la force policière du grand Toronto à propos de cette affaire.

* * *

LA LOI SUR LA ZONE DÉNUCLÉARISÉE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Jim Fulton (Skeena) demande à présenter le projet de loi C-264, tendant à déclarer le Canada zone dénucléarisée.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre que le député présente ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Fulton: Je vais présenter aujourd'hui plusieurs projets de loi. Le titre du premier, Loi déclarant le Canada zone dénucléarisée, se passe d'explication.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

MESURE MODIFICATIVE

M. Barry Turner (Ottawa-Carleton) demande à présenter le projet de loi C-265, tendant à modifier la Loi électorale du Canada (vente de spiritueux).

M. le Président: Plaît-il à la Chambre que le député présente ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui mon premier projet de loi d'initiative privée. Il s'agit, comme vous l'avez dit, d'une Loi tendant à modifier la Loi électorale du Canada et, notamment,

Présentation de projets de loi

à abroger l'article 67 de cette loi qui interdit la vente de spiritueux pendant la tenue d'élections fédérales générales et partielles. Le directeur général des élections du Canada, l'Association canadienne des restaurateurs et des services et beaucoup de petites entreprises vont s'en réjouir vivement, car cela va favoriser l'industrie touristique. Par la même occasion, cela va enrichir le Trésor fédéral. Je prie la Chambre de veiller à ce que ce projet de loi soit promptement adopté par tous les députés.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE AU CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Jim Fulton (Skeena) demande à présenter le projet de loi C-266 intitulé Loi visant à protéger et à améliorer la qualité de l'eau potable au Canada.

M. le Président: Le député est-il autorisé à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Fulton: Monsieur le Président, c'est un projet de loi très important et je suis sûr que tous les députés vont l'adopter sans délai, surtout compte tenu des problèmes qui affectent beaucoup de systèmes de distribution d'eau potable au Canada. Le titre est très clair et je recommande aux députés de lire le projet de loi. Comme vous verrez, monsieur le Président, il est très court.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR L'EMPLOI DANS LA FONCTION PUBLIQUE

MESURE MODIFICATIVE

M. Jim Fulton (Skeena) demande à présenter le projet de loi C-267, intitulé Loi concernant la liberté politique des employés du gouvernement fédéral.

M. le Président: Le député est-il autorisé à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Fulton: Monsieur le Président, le titre du projet de loi explique pourquoi je le présente. J'espère que tous les députés vont avoir l'occasion d'appuyer le projet de loi dans un avenir rapproché, car je suis d'avis que les employés fédéraux auraient dû jouir de cette liberté politique il y a longtemps.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)